

11e salon international de l'artisanat  
pour la femme à Niamey :

## Le ministre Kossivi Egbétoyno a pris une part active

P.6



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°646 du 02 Décembre 2019  
Prix : 250F CFA

# Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

5e congrès ordinaire du MRC :

## Abass Kaboua reconduit à la tête du parti

P.2



Abass Kaboua, président réélu

## Perspectives des présidentielles de 2020 : P.2,4&5



# Gilbert Bawara fait le point et rassure que plus rien ne peut arrêter le processus

HCTE :

Aussitôt investis, les  
membres de l'instance prêts  
pour accomplir leur mission

P.3



Infrastructures :

Faure Gnassingbé inaugure  
les nouveaux ponts des  
rivières Kara et Koumongou

P.3



**Perspectives des présidentielles de 2020 :**

**Gilbert Bawara fait le point et rassure que plus rien ne peut arrêter le processus**

Dans une interview accordée à nos confrères en ligne Savoir News et Togobreakingnews, le ministre de la fonction publique Gilbert Bawara s'est prononcé sur des sujets d'actualité liés aux enjeux de l'élection présidentielle et les réclamations de l'opposition face à ces échéances électorales. Pour Gilbert Bawara, au-delà de ce que les gens pensent, le Togo n'est pas en situation de crise. Il n'y a pas non plus de tensions ou de crispations politiques particulières. Il a expliqué qu'en France ou aux Etats-Unis, il y a des débats démocratiques où les partis politiques et des organisations de la société civile mènent leurs activités de façon tout à fait normale. Il y a des questions et des sujets d'actualité qui passionnent, qui focalisent et cristallisent l'opinion par moment. Pour le ministre, ce sont des opinions et des prises de position qui s'expriment, surtout dans le microcosme politique. Tout ceci ne traduit nullement une situation de crise ou de tension politique. Gilbert Bawara a dit n'être pas sûr que, dans la société togolaise et au sein de nos populations hors des élites, les débats et sujets évoqués soient véritablement la préoccupation réelle de nos concitoyens. Pour lui, ces débats ne suffisent nullement pour accréditer et attester que le Togo soit dans une situation de crise politique. Il s'est également demandé ce que certains gagnent en cherchant constamment à susciter et à entretenir artificiellement un sentiment de crise permanente.

Le ministre n'a pas manqué de relever le rassemblement organisé par une coalition politico-associative, le FCTD. Selon lui, cette association est en lien avec tout un conglomerat d'opposants puisque l'essentiel des leaders politiques de l'opposition a rejoint les rangs du FCTD pour mener le même combat et poursuivre les mêmes objectifs. Il a par la même occasion expliqué que le niveau de mobilisation, ou plutôt de démobilisation et de désaffection observé lors de ces deux manifestations donne une indication de ce que les Togolais en pensent. Les quelques centaines de personnes enregistrées lors du rassemblement de samedi 23 et de la marche de mercredi 27 novembre 2019 constituent le témoignage évident et symptomatique du désintérêt de nos concitoyens et sans doute de leur désaveu par rapport à certains agissements et certaines pratiques.

Mais le ministre note avec intérêt qu'à la veille de chaque échéance électorale, il y a toujours des velléités et tentatives de susciter des tensions et des crispations, de créer une situation de blocage et d'obstruction. A la veille de chaque élection, il y a des revendications et des exigences nouvelles tendant à la remise en cause des lois et des institutions, qu'il s'agisse des demandes de modification du code électoral et du cadre électoral, de recomposition de la commission électorale et de la cour constitutionnelle ou des modalités de proclamation et de publication des résultats. Certains partis et acteurs politiques, toujours les mêmes, croient pouvoir trouver le remède à leur échec politique et électoral d'hier dans le changement brutal des règles du jeu. Ce débat est récurrent selon lui.

Comme à la veille des législatives 2013 et 2018, de l'élection présidentielle de 2015 ou des locales de juin 2019, le prochain scrutin présidentiel de 2020 ne fait pas exception et n'échappe pas à la règle. Cette situation n'est d'ailleurs pas une singularité togolaise, un débat propre à notre pays. L'actualité est riche de débats, de contro-

verses et de contestations dans presque tous les pays de la sous-région qui auront des échéances présidentielles en 2020.

Parlant du fichier électoral qui fait partie des revendications de l'opposition, sans langue de bois, Gilbert Bawara a expliqué que le Togo dispose d'un cadre électoral qui est

conforme aux normes et aux standards internationaux en matière d'élections libres, démocratiques, fiables, crédibles et transparentes. A cet effet, il est revenu sur l'essentiel des dispositions et des règles régissant le processus électoral qui se fonde sur un consensus établi au sein de la classe politique à travers l'Accord politique global de



Le ministre Gilbert Bawara

2006. Ce consensus a été transposé et transcrit dans le code électoral. Ces règles et dispositions n'ont fait l'objet d'aucune modification substantielle depuis lors si ce n'est pour apporter des améliorations.

Le ministre Bawara a donc fait entendre que, le fichier électoral est l'exemple typique des innovations et des améliorations qui ont été apportées au cadre électoral togolais. Pour lui, le Togo a été un des tous premiers de la sous-région et du continent à instaurer l'enrôlement et les cartes d'électeurs biométriques avec à la clé, des améliorations qui sont apportées pour remédier aux insuffisances relevées à chaque scrutin.

Aussi a-t-il précisé qu'en application du code électoral, notre pays n'était pas obligé de procéder à une révision du fichier électoral avant le scrutin présidentiel. Mais, le Chef de l'Etat et le gouvernement, dans un souci d'apaisement et dans un esprit d'écoute, ont mis en œuvre tous les moyens pour soutenir la CENI afin de permettre à ceux

de nos concitoyens concernés de se faire enrôler et disposer de leurs cartes d'électeurs.

Pour le ministre Bawara, rien n'obligeait le gouvernement à le faire. C'est donc par volonté politique d'ouverture et par souci de renforcer l'exhaustivité et la fiabilité du fichier électoral, de garantir et d'assurer la transparence et la crédibilité de l'élection présidentielle que le gouvernement a accepté le faire. En matière de fiabilité du fichier électoral, le Togo se situe dans la moyenne haute des pays de la sous-région et parmi les meilleures pratiques sur le continent au regard des critères et indicateurs internationaux. Gilbert Bawara a aussi parlé du corps électoral qui représente pratiquement 47 à 50% de l'ensemble de la population. Le droit de contestation des inscriptions, offert à tout citoyen constitue une garantie supplémentaire contre les inscriptions irrégulières ou frauduleuses.

Le ministre a évoqué le cas des votations où toutes les dispositions existent pour contrô-

Suite à la page 4

**5e congrès ordinaire du MRC :**

**Abass Kaboua reconduit à la tête du parti**

Le 5ème congrès ordinaire du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) qui a duré sur deux jours à Danyi Apéyémé, s'est achevé sur un renouvellement du bureau national. D'autres sujets d'actualité comme celui des réformes opérées par le gouvernement et des présidentielles de 2020 ont été les points saillants de ce 5ème congrès ordinaire. Nombreux sont les militants qui ont répondu à l'appel de leur parti. Etaient de la partie, les chefs coutumiers de la préfecture ainsi que les représentants des partis politiques.

Le décor de ce 5ème congrès a été planté par une prière d'ouverture. Prière qui a permis aux congressistes de rendre grâce au seigneur pour ses bienfaits à l'endroit des militants et sympathisants du parti et de son président national.



Les membres du nouveau bureau du MRC

Aujourd'hui, le MRC se retrouve à un tournant décisif de son histoire. Ce qui l'amène à réaliser un choix responsable qui lui permettra de faire face aux défis de l'heure pour faire face à l'avenir. Pour le MRC, avec les réformes constitutionnelles qui ont été opérées, conformément à la feuille de route de la CEDEAO, tout comme d'autres contingences politiques, il est de bon aloi de s'estimer heureux.

Le MRC pense qu'il y a encore du chemin à faire pour

atteindre ses objectifs. Ainsi, la question de la procédure à suivre pour mieux avancer se pose avec acuité. C'est ce qui justifie la tenue de ce 5e congrès ordinaire dont le thème est : " Et des Réformes et Après... ".

Un thème qui, selon Abass Kaboua président national réélu, demande à rester dans la logique du devoir de vérité et de franchise. Le MRC émet le vœu de voir l'élection présidentielle se dérouler à l'image des scrutins du 30 Juin passé.



Abass Kaboua, président réélu du MRC

Scrutin qu'il a salué au passage et qui, pour une première fois, s'est déroulé dans la paix et la transparence.

Sur la question de la présidentielle de 2020, l'honorable Abass Kaboua se réserve en ce qui concerne sa participation à ces échéances. Mais il promet avec les membres de son nouveau bureau, travailler ensemble main dans la main pour un bon enracinement de la démocratie, pour le renforcement de l'Etat de droit, pour la restauration de la bonne gouvernan-

ce pour un nouvel essor de développement.

Rappelons qu'au MRC, ce n'est pas seulement que la politique. Au plan social, le mouvement d'Abass Kaboua a permis de recruter plus de 160 enseignants volontaires et des infirmières. Il intervient également dans la construction des pistes rurales, finance des groupements de femmes dans le maraichage et vient en aide à des bacheliers.

Elom

**Prorogation de 24 heures des révisions des listes électorales :**

**Tchambakou Ayassor lance un appel pour la mobilisation de tous**

Les opérations de révision des listes électorales qui ont démarré le 29 novembre dernier. Préalablement prévues pour prendre fin hier dimanche, ces opérations de révision ont été prorogées de 24H.



Cette décision émane de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). C'est à travers la publication d'un communiqué

de cette institution que ces opérations ont eu une rallonge d'une journée. Selon Tchambakou

Ayassor, Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), l'objectif est de permettre à tous les citoyens qui n'ont pas pu se faire enrôler jusque-là, de le faire.

C'est l'occasion pour ceux qui ont été en retard pour des raisons indépendamment de leur volonté de se présenter dans la journée d'aujourd'hui, pour se faire établir leur carte d'électeur.

Le communiqué rendu public par la CENI précise que les heures d'ouverture et de fermeture des CRV sont maintenues de 07 heures à 16 h00.

Le Président de la CENI espère compter sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous, pour la réussite de cette opération comptant pour les présidentielles de 2020.

**Junior**

**HCTE :**

**Aussitôt investis, les membres de l'instance prêts pour accomplir leur mission**

Les 77 délégués pays du HCTE élus lors d'une élection en ligne le 11 septembre dernier ont été installés dans leur fonction vendredi dernier par le Premier ministre au cours d'une cérémonie solennelle.



Dans son discours de circonstance, le Premier Ministre Komi Sélom Klassou a précisé que cette instance sera fédérative et inclusive. Elle aura pour but essentiel de canaliser les potentielles ressources, les capacités et les compétences dans la diaspora en faveur du développement viable et durable du Togo. Le chef du gouvernement n'a pas manqué de rappeler aux délégués du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur que leur mission sera de concilier travail, dévotion, rigueur, abnégation et patriotisme pour donner un gage de responsabilité, d'écoute et de solidarité à l'égard de l'ensemble des Togolais de l'extérieur.

Une vue de l'assistance lors de la cérémonie d'installation du HCTE

Pour Sélom Klassou, aucun citoyen togolais vivant à l'étranger, quels que soient son genre, son rang social, sa confession religieuse, son obédience politique et son appartenance ethnique, ne doit être mis de côté, à l'heure où notre pays ambitionne de fédérer toutes les énergies internes et externes pour promouvoir l'émergence du Togo.

jour du forum HCTE-Réussite diaspora, les 77 délégués du HCTE ont élu un bureau de 5 membres pour une durée de trois ans.

La présidence de cette instance sera assurée par Kodzovi Attiso, délégué pays Côte d'Ivoire. Il sera accompa-

gné dans sa tâche par 4 vice-présidents. Il faut préciser que, le vice-président zone Afrique est Komi Devotsu, délégué pays Kenya. Le vice-président zone Amériques est Bawubadi Amah-Kpatcha, délégué pays Etats-Unis. Komi Maglo, délégué pays Japon aura le rôle



Photo de famille des membres du bureau du HCTE avec le PM Klassou

de vice-président Asie Océanie et Kag Sanoussi, délégué pays France est le vice-président de la zone Europe.

Le Chef de la diplomatie togolaise le Prof Robert Dussey, a expliqué que les 77 Togolais de l'extérieur seront

les ambassadeurs de leurs compatriotes dans leurs différents pays de résidence. Il a également expliqué que le gouvernement voit dans la diaspora un partenaire au développement et apprécie à sa juste valeur.

**ALASSANI A.**

**Politique d'infrastructure au Togo :**

**Faure Gnassingbé inaugure les nouveaux ponts des rivières Kara et Koumongou**

La semaine dernière, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a inauguré les nouveaux ponts des rivières Kara et Koumongou. Ces nouvelles infrastructures ont été construites grâce à la coopération Japon-Togo.



Le nouveau pont visité par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé

C'est dans le cadre du projet de réhabilitation de la nationale N° 17 entrant dans la composante stratégique du corridor logistique du Togo que ces travaux ont été réalisés.

Il faut préciser que le pont de la rivière Kara est long de 120m et celui de Koumongou fait 160m. Ce projet de construction des deux ponts qui s'inscrit également dans la politique de désenclavement du pays et de création des pôles de développement socioéconomique par l'interconnexion des régions a été lancé en 2017.

Dans sa seconde composante, ce projet est engagé à réhabiliter des tronçons Sokodé-Bassar-Kabou-Katchamba-Sadori dans l'Oti-Sud, distants de 210 km.

Pour Mme Zouréatou Kassatraoré, ministre des infrastructures et des transports, les deux ponts constituent un vecteur de réduction à grande échelle de la pauvreté de toutes les couches sociales des deux régions en particulier et de tous les usagers en général.

C'est aussi un projet intégrateur à forte potentialité économique car la zone d'influence des deux projets est réputée pour être une zone d'intense production agricole. Elle a aussi précisé que, la route transversale N° 17 au même titre que la route nationale N°1 fait partie intégrante du corridor logistique reliant le Port autonome de Lomé aux pays de l'Hinterland.

De son côté, l'ambassadeur du Japon au Togo a énuméré

les objectifs du projet et salué les efforts du gouvernement togolais pour la croissance économique.

Il a enfin promis l'accompagnement de son pays au Togo dans sa marche vers l'élan économique. Les ouvrages ont été cofinancés par l'Etat togolais et le Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à hauteur de 20 milliards de francs CFA.

**Lynda Dalikou**

**Révision des listes électorales:**

**Dans le Tône 4, l'honorable ALASSANI Nakpale visite les CRV**

Dans le cadre de la présidentielle de 2020, les opérations de révision des listes électorales se sont tenues du 29 novembre au 1er décembre dernier sur l'ensemble du territoire national. Durant cette période, l'honorable Alassani Nakpale, est descendu sur le terrain en l'occurrence dans sa circonscription électorale de Tône4 pour constater le démarrage effectif de cette opération de révision des listes électorales.



L'Honorable Alassani Nakpale en visite dans les CRV de Tône 4

En effet, démarrée le vendredi dernier, les opérations de révision des listes électorales, se sont bien déroulées dans la région des Savanes en général et dans la Circonscription électorale Tône4 en particulier. Le constat a été fait dans Tône4

par l'honorable député à l'Assemblée Nationale, Alassani Nakpale, après avoir fait le tour de plusieurs centres de recensement et de vote (CRV) dans différents cantons et villages de la circonscription électorale.

Partout où il est passé, c'est le même constat. Tout s'est passé dans les règles de l'art. Les kits, contrairement aux autres révisions où certaines étaient

défaillantes, fonctionnent bien et l'enrôlement des Togolais en âge de voter s'est fait sans aucun problème avec une affluence relativement bonne des populations dans l'ensemble et surtout pour une seconde révision en espace de sept mois.

" L'opération se passe bien. Nous invitons la population, notamment les jeunes qui ont atteint la majorité, ceux qui ont

perdu leurs cartes, tout le monde à participer massivement à cette opération car c'est le seul moyen par lequel elle passera pour choisir son candidat lors de l'élection. Se faire recenser est aussi un acte civique pour les citoyens " avait-il déclaré à l'issue de ce tour des CRV.

La seule inquiétude soulevée lors de cette tournée dans les CRV, reste l'éloignement des

CRV des populations. Les populations sont parfois obligées de parcourir plusieurs kilomètres allant d'un village à un autre avant de se faire établir une carte électeur. L'honorable a eu à encourager et exhorter la population à faire ce sacrifice car c'est un devoir civique. Selon lui, l'idéal aurait été que les kits soient plus proches des populations mais pour une révision des listes électorales, tous les villages ne pouvaient disposer d'un kit.

Rappelons que cette opération a pris fin hier dimanche et a concerné les nouveaux majeurs, ceux qui ont perdu leurs cartes, ceux qui désirent faire le transfert.

La Rédaction

**Pour des élections apaisées :**

**La CENI invite les médias au respect des règles d'éthique et de la déontologie**

Dans quelques semaines, aura lieu au Togo l'élection présidentielle de 2020. Pour que cette élection se déroule sans anicroche, une rencontre entre professionnels des médias et la CENI s'est tenue le mercredi 27 novembre à Lomé. L'objectif de cette rencontre était d'outiller les hommes de médias sur les enjeux et défis de ce scrutin à



Tchambakou Ayassor, président de la CENI

venir et aussi de les appeler au professionnalisme du métier.

" Rôle et responsabilité des médias avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2020 " était le thème retenu lors de cette rencontre. A travers ce thème, la CENI a bien voulu renforcer la capacité des médias pour la réussite

du processus électoral.

Un processus dont les enjeux sont différents de ceux des élections que le Togo a eu à organiser précédemment. Pour la bonne marche de ce scrutin capital, les médias, selon la CENI sont appelés à vérifier les informations avant toute publication afin de préserver la paix et la quiétude au sein de la population. Pour le vice-président de la HAAC Octave Olympio, il faudrait qu'en ces périodes sensibles, que les professionnels des médias puissent respecter l'éthique et la déontologie. Des règles qui selon lui, peuvent les amener à une bonne professionnalisation lors de cette élection présidentielle.

Junior

**Perspectives des présidentielles de 2020 :**

**Gilbert Bawara fait le point et rassure que plus rien ne peut arrêter le processus**

Suite de la page 2

ler et vérifier l'identité réelle de chaque électeur et votant, en présence des membres du bureau de vote et des délégués des candidats. Selon lui, les allégations concernant le gonflement des listes dans certaines localités ou parties du pays relèvent davantage d'affabulations et de fantasmes grossiers. Il a donc rassuré que le fichier électoral togolais est un fichier fiable et crédible dans sa manière d'être confectionné, dans les possibilités de contestation des inscriptions et dans les conditions de déroulement des votes.

Il a ainsi apporté une précision selon laquelle, au lendemain de la révision des listes électorales, il est loisible pour la CENI de continuer à travailler ensemble avec les acteurs politiques pour rassurer sur la solidité et la fiabilité du fichier.

Il n'est donc pas bienséant selon le ministre de céder à tous les caprices et à toutes les revendications fantaisistes et inutilement onéreuses. Surtout

lorsque certaines exigences précèdent de manœuvres dilatoires et s'inscrivent dans une logique d'obstruction et de blocage. Le ministre Gilbert Bawara a indiqué que certains acteurs politiques et leurs appendices cherchent uniquement à jeter le doute et le discrédit sur l'ensemble du processus électoral pour se donner des motifs et prétextes commodes de contestation des résultats. Les partis ou les leaders dont l'existence demeure virtuelle, notamment ceux qui s'agitent sur les réseaux sociaux, ou dont le poids relève manifestement d'une fiction, ou qui privilégient des voies antidémocratiques n'ont aucun intérêt au bon déroulement du processus électoral et à son aboutissement. Il faut en être conscient et en tirer toutes les conséquences pour éviter la distraction et la diversion.

Dans les conditions actuelles, poursuit-il, la fiabilité et la crédibilité du fichier électoral togolais ne se pose pas. La révision en cours permettra de le consolider et de le rendre encore plus

exhaustif. Il s'est réjoui que, malgré les débats, l'ensemble de la classe politique soit en train d'œuvrer pour que les citoyens qui ont besoin d'être recensés à l'occasion de cette révision puissent le faire. C'est cela le plus important et non les attitudes démobilisatrices.

Pour ce qui concerne la CENI et sa recomposition, le ministre de la fonction publique a expliqué devant nos confrères en lignes que, le Togo a une CENI dont la composition et le fonctionnement reflètent un consensus politique consacré par l'Accord politique global, consensus acté dans le code électoral. Les dispositions relatives à la CENI n'ont connu aucune modification majeure depuis l'APG. Selon lui, on ne peut pas invoquer et appliquer cet accord au gré des contingences, des circonstances et des desideratas. Le vrai problème qui se pose aujourd'hui, a-t-il estimé, c'est l'absence de certains partis politiques d'opposition de l'Assemblée nationale. Cette situation, selon Bawara, est le

fruit et le résultat de leur volonté et de leur option prise librement en refusant de rejoindre la CENI en novembre 2018 et en décidant de boycotter les élections législatives de décembre 2018. Le ministre Gilbert Bawara se dit surpris que certaines organisations associatives ou religieuses qui avaient eu une attitude démobilisatrice ou en tout hypothèse qui n'avaient pas fait ce qui pouvait être fait pour exhorter l'opposition à rejoindre la CENI et à prendre part aux élections législatives, soient encore les mêmes qui commentent encore à reproduire des prises de position également démobilisatrices. Il a fait remarquer que, l'incohérence et l'incohérence de la C14 dans sa configuration de l'époque, de ses démembrements et de ses leaders d'alors ne peuvent être aujourd'hui imputées au gouvernement ou à sa majorité. Le ministre a tout de même rappelé que, tout le monde savait que le PNP et son leader conduisait le mouvement dans l'impasse,

Suite à la page 5

**Nouvelle OPINION**  
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC  
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

**Directeur de Publication**  
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
 Cel:91 36 37 55  
 jeantchagnao@yahoo.fr

**Secrétariat de la Rédaction**  
 Agbékponou Junior  
**Rédacteurs**  
 Tchagnao  
 El Hadj Arimiyao  
 Agbékponou Junior  
 Ramzad  
 Maroine Tchagnao  
 Dalikou Lynda A.

**Imprimerie**  
 Direct Sprint  
**Tirage**  
 2.000 exemplaires

Perspectives des présidentielles de 2020 :

**Gilbert Bawara fait le point et rassure que plus rien ne peut arrêter le processus**

Suite de la page 4

dans une voie sans issue et sans avenir.

Il a donc fait savoir que la recomposition de la CENI, intervenue en mars 2019, a fait la part belle aux partis politiques membres de la C14. Aussi a-t-il souligné que, sur les trois représentants des partis politiques extraparlimentaires siégeant actuellement dans toutes les structures de la CENI, il y en a deux qui sont issus du CAR et de l'ADDI sans oublier le MPDD qui siège à la CENI et dans tous ses démembrements quand bien même il a rejoint les rangs de la contestation.

" Nous n'allons pas construire une démocratie solide et consolider l'Etat de droit en nous livrant en permanence à une remise en cause des lois électorales et des institutions à la veille de chaque scrutin et échéance électorale, ou en substituant des arrangements politiques de convenance aux règles préétablies. Nous n'allons jamais développer les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles en matière électorale en agissant de la sorte " a expliqué le ministre.

Gilbert Bawara a également abordé avec nos confrères, la question de la Cour constitutionnelle en estimant que les exigences concernant la recomposition de la Cour constitutionnelle constituent un faux débat qui n'a pas de fondement juridique. Selon lui, c'est à tort que certains tentent de faire croire que les

modifications constitutionnelles et la réforme adoptées en mai 2019 dans le respect de la feuille de route de la CEDEAO auraient pour implication une obligation de renouveler ou recomposer la Cour constitutionnelle. Mais le ministre de la fonction publique pense qu'une lecture et une application combinées des principes à caractère constitutionnel relatif à la non-rétroactivité et aux droits acquis permettraient d'éclairer les Togolais.

Il n'est pas nécessaire selon lui, d'évoquer ici la possibilité d'appliquer par analogie les dispositions transitoires prévues par la même réforme constitutionnelle. A l'endroit de ceux qui sont enfermés dans ces débats stériles, le ministre a émis le vœu qu'ils évitent d'entretenir la confusion et de faire croire à nos concitoyens qu'il s'agirait de se conformer à la Constitution comme si cette dernière était violée. Sur ce, Bawara se dit même amusé par la tendance de certains acteurs politiques, de la société civile ou de certains milieux religieux qui donnent le sentiment de mieux appréhender le contenu et la portée de la feuille de route de la CEDEAO ou de la réforme constitutionnelle dont le gouvernement a pourtant été l'initiateur sinon un artisan et un acteur de premier plan. Ainsi, il a fait entendre que cette situation ne découragera nullement le chef de l'Etat et le gouvernement à persévérer dans une volonté

politique d'ouverture et de consolidation du climat de décripation.

Abordant la question de la sortie des Evêques, le ministre s'est dit être un peu mal à l'aise et même désorienté. Il a expliqué que, les églises et les confessions religieuses ont une mission pastorale et prophétique que personne ne leur conteste. C'est leur droit de proclamer au monde et aux peuples ce qui leur paraît être la vérité, de se prononcer et de s'exprimer sur la société telle qu'elle est ou telle qu'elles la perçoivent. Ils sont aussi des citoyens, libres de leurs opinions et aussi de leurs préférences politiques. Personne ne peut dénier le rôle social de l'église. Cependant, pour le ministre, il y a un certain nombre de problèmes et de questions que la manière d'agir, notamment de la Conférence épiscopale, peut soulever ou poser. Certaines prises de position des Evêques togolais sont perçues, à tort ou à raison, par nombre de nos concitoyens comme un parti pris partisan et une caisse de résonance des revendications d'un camp. Certaines prises de position, à la veille des élections législatives de décembre 2018, ont donné le sentiment de conforter la C14 dans son intransigeance et son radicalisme avec les conséquences. Ainsi, le ministre pense que, les prises de position actuelles peuvent même avoir un effet démobilisateur. Il me paraît excessif et pas raisonnable ni réaliste pour la



Gilbert Bawara

Conférence épiscopale de demander la suspension ou l'arrêt du processus électoral pour enliser le pays dans des pourparlers interminables. Et le ministre d'ajouter que cela aurait pour effet d'ouvrir une période de doute et d'incertitude pour notre pays avec toutes les conséquences dévastatrices et désastreuses sur le plan économique et social.

Pour finir, le ministre de la fonction publique a fait remarquer que la Conférence épiscopale du Togo, à l'exception notable de la RDC, semble être la plus active et la plus expressive de la sous-région sur les questions politiques. " Certains pays voisins ou de la sous-région connaissent de véritables crises politiques et des situations sécuritaires et sociales d'une gravité indéniable, mais on n'observe pas la même manière d'agir des Evêques de ces pays " a-t-il indiqué.

Le ministre préfère retenir l'aspect positif selon lequel il y a aussi dans les messages des Evêques et des églises des éléments et des idées qui peuvent inspirer et aider à promouvoir la confiance et la compréhension mutuelles au sein de la société.

Sans langue de bois, le porte-

parole du gouvernement a touché du doigt à la nouvelle loi sur les manifestations qui selon lui, a suscité des débats et controverses sur la base de préjugés et des procès d'intention. La volonté n'a jamais été de restreindre les libertés publiques et d'empêcher les manifestations et les marches selon lui. Il s'agit de tirer des enseignements par rapport aux difficultés, aux dérapages et aux dérives du passé pour améliorer le dispositif d'encadrement et de gestion des manifestations publiques pacifiques.

Il a donc cité le bon déroulement de la manifestation de Togo Debout et de la marche de mercredi dernier qui permettent de rassurer chacun. Il a ainsi lancé un appel aux acteurs politiques et aux organisations de la société civile de faire preuve de responsabilité, de travailler étroitement avec les pouvoirs publics et de leur côté, aux autorités gouvernementales et aux forces de sécurité intervenant dans le maintien de l'ordre de faire preuve de discernement et d'esprit conciliant, et tout se passera dans de bonnes conditions.

Nouvelle Opinion

16e Foire Internationale de LOME :

**Le Groupe Togocom expose ses ambitions en matière de e-commerce**

Les jours s'égrènent au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF-Togo 2000) qui accueille la 16e Foire internationale de Lomé (FIL). Samedi, neuvième jour depuis le démarrage de cette édition était la journée de Togocom, sponsor officiel de ce rendez-vous annuel majeur d'affaires qui va ouvrir 18 jours durant, le Togo sur la sous-région, l'Afrique et le reste du monde.

Pour marquer cette journée, le staff directionnel du Groupe Togocom née de la fusion des filiales Togocel et Togotélécom a organisé une conférence-débat à la salle AFRICA du CETEF.

Placée sous le thème : Perspectives de développement du E-commerce au Togo, question au cœur de ce 16e FIL, cette rencontre d'échanges a mis une emphase sur les ambitions du groupe Togocom en la matière. Au-delà des discussions, la conférence a été l'occasion pour le

Groupe de s'ouvrir à sa clientèle à travers la présentation des offres de services de ses filiales Togocel et Togocom.

Un panel animé par messieurs, Bawbady AGO BAZAA et Michel Tamakloé respectivement Directeur commercial et marketing de Togocel, et Directeur de la distribution et du marketing de Togotélécom, et de Kouékou Banka Johnson, Directeur du CETEF-Togo 2000, a permis au public d'exposer ses préoccupations sur le thème retenu. Mais bien avant validant la voie à ces échanges, M. AMEGAN du service marketing de Togo Telecom et Laurent KOUFESSI, chef division marketing et communication de Togo cellulaire, se sont chargés de d'exposer à l'assurance des avantages et les défis du E-commerce au Togo, et relativement les ambitions du Groupe Togocom.

Au titre des avantages du commerce en ligne via l'Internet, le E-



Les panélistes

commerce par rapport au commerce, on peut noter, entre autres, l'accessibilité des produits partout dans le monde et ceci 24h/24, la réduction des coûts de transaction grâce à la dématérialisation des opérations. Il s'en suit une augmentation des profits.

A l'inverse, l'achat en ligne n'est pas sans revers. Il y a la méfiance des acteurs du commerce électronique, les opérations étant virtuelles. A cela, on peut ajouter, les difficultés techniques et la

concurrence.

S'agissant de ses ambitions dans le domaine du E-commerce, il faut retenir que le Groupe Togocom entend dans un premier temps vulgariser l'accident au haut débit et le très haut débit dans toutes les couches socioprofessionnelles du Togo par l'accélération du déploiement de la fibre optique et passer à la 5G. Une autre ambition, c'est de mettre à disposition des startups, des grandes entreprises et des PME-PMI des infrastructures nécessai-

res pour combler les besoins en matière d'innovations et d'espaces d'hébergements.

Ainsi, Frikee, la solution d'hébergement du Groupe Togocom permettant de loger des boutiques en ligne et de faire des achats, a été présenté au public dans la projection vidéo montrant les services offerts par Togocom sur le site de la foire Togo 2000.

Un accent sera également mis sur le développement du paiement mobile, en l'occurrence le service Tmoney, très important dans la chaîne de fournitures du service E-commerce. L'artiste chanteur, Edem Drakey convié pour la circonstance, a tenu en haleine le public avec sa voix mélodieuse. Le programme de cette journée Togocom s'est poursuivi avec la visite de l'agence mobile et des stands intérieur et extérieur installés par le groupe à la foire, sans oublier dans la soirée, par l'animation podium en soirée.

Edoh

**Lutte contre le VIH/SIDA :**

**Les acteurs communautaires veulent apporter leur expertise**

A chaque 1er décembre de l'année, le monde entier célèbre la journée mondiale de lutte contre le sida. Le thème retenu cette année est : " les communautés font la différence ". Un thème qui interpelle les acteurs à amener la riposte au plus près des communautés dont les stratégies novatrices pour survivre face aux impacts négatifs du VIH et du SIDA permettent de mieux soutenir et assister les familles et les enfants affectés.

En 2018, dans le monde entier le nombre des personnes vivant avec le VIH est de 37,9 millions. Parmi ce nombre, les adultes sont de 36,2 millions et les enfants sont à 1,7 millions. 79% de ces personnes connaissent leur statut VIH et près de 8,1 millions ignorent encore



La table d'honneur

leur statut sérologique. Le nombre des personnes ayant accès au traitement antirétroviral dans la même année est 23,3 millions.

Par rapport aux nouvelles infections, depuis 2010, elles ont diminué à 16% passant de 2,1 millions à 1,7 millions en 2018. Au niveau des enfants en 2010 le taux de proportion est de 41%. De 280.000 en

2010, le nombre a diminué à 160.000 en 2018. Pour ce qui concerne le cas des décès, il faut dire qu'en 2018 les cas sont passés de 770.000 contre 1,7 millions en 2004 et 1,2 millions en 2010.

Au Togo, le nombre de personnes vivant avec le VIH est de 110.000 et celui de personnes qui sont sous les ARV est de 64842. Le taux de couver-

ture des femmes enceintes sous ARV (PTME) est de 78%. Pour ce qui concerne les populations clés, il est relevé que les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) est de 6100 en 2017 et que les professionnels du sexe (PS) sont à 11.746.

Si aujourd'hui, les acteurs de proximité entrent dans la riposte contre ce fléau, c'est qu'ils ont estimé qu'il faudrait une prise en charge communautaire. Prise en charge qui doit se faire autour des Organisations de la Société Civile (OSC). Des OSC qui se sont organisées en différentes plateformes, en Union des ONG du Togo, en fédération des ONG du Togo et en réseau des jeunes du Togo.

Les principales interventions

se feront à travers les sites ou les différentes associations. Il est à noter que les interventions communautaires sont entre autres : mobilisation, interventions, prévention, IEC, distribution des préserves, conseil dépistage, accompagnement psychosocial des PVVIH, visites à domicile, groupes de support (groupe de parole, éducation thérapeutique, club d'observation), appui alimentaire et prise en charge nutritionnelle, appui à la réinsertion sociale et scolaire, activité génératrice de revenus.

C'est dire aujourd'hui que, par rapport à cet engagement, les acteurs de proximité veulent contribuer au mieux à l'atteinte des 3x90.

**Elom**

**Sécurisation des paiements d'impôts et taxes :**

**L'OTR facilite les opérations via TMoney et Flooz**

L'Office Togolais des Recettes (OTR) dans la continuité de faciliter la vie aux grandes entreprises, a lancé le mercredi 27 novembre dernier, les opérations de paiement des taxes en ligne via les réseaux TMoney de Togo Cellulaire et Flooz de Moov. On notait la présence à la cérémonie de lancement, du Commissaire de douane et des droits indirectes, Atta-Kajra Essien, du commissaire des impôts Adayi Esso-wavana, du directeur commercial Togo Cellulaire Ago-Baza, et du chef division Flooz de Moov M. Lawson.

Après l'effectivité de la télé déclaration, c'est le tour de télépaiement qui non seulement permettra d'éviter les longues files d'attente aux guichets des banques. Ceci constitue un moyen de gain de temps mais aussi de sécurisation des paiements des taxes et impôts.

Pour Adayi Esso-wavana, le télépaiement n'est pas seulement un moyen de gain de temps mais de sécurisation des paiements des taxes et impôts. Il a profité de l'occasion pour inviter les différents opérateurs économiques à opter désormais pour le paiement en ligne qui a été indexé à la loi lors du dernier collectif budgétaire et qui accorde des avantages à ceux qui payent en ligne.

L'OTR par rapport à ce mode de paiement, a pensé à ceux qui ne pourront pas arriver à payer à temps pour raison de

problème de connexion. A ces gens, les premiers responsables de l'office leur ont accordé une période de 3 jours de plus, soit jusqu'au 18 de chaque mois au lieu de 15. Pour les représentants des deux opérateurs économiques, c'est le lieu de remercier l'OTR pour la confiance perpétuelle que les premiers

responsables ne cessent de placer en eux pour l'atteinte de leur différent objectif surtout en ce qui concerne le paiement des impôts et taxes. Ils ont réitéré leur volonté d'accompagner l'OTR dans ce processus de paiement en ligne via leur produit Tmoney pour Togocel et Flooz pour Moov.



La table d'honneur

Des mesures qui, selon eux, visent l'accompagnement du Plan National de Développement (PND).

**Elom**

**11e salon international de l'artisanat pour la femme à Niamey :**

**Le ministre Kossivi Egbétoyno a pris une part active**

La 11ème édition du Salon international de l'artisanat pour la femme (SAFEM) s'est ouverte vendredi dernier à Niamey au Niger. Le ministre du tourisme, de la culture et des loisirs Kossivi Egbétoyno a pris part à cet événement avec une délégation qui l'accompagnait pour la circonstance.

Dans son discours d'ouverture, le ministre a rendu un vibrant hommage au pays hôte pour l'accueil chaleureux dont il a fait l'objet.

Il a également exprimé toute sa reconnaissance envers Monsieur Ahmet BOTTO, Ministre du tourisme et de l'artisanat du Niger, qui a eu l'amabilité de lui adresser l'invitation à cette célébration de l'artisanat africain. Le ministre n'a pas manqué de remercier la Première Dame du Niger, madame Hadjia Aïssata Issoufou, Mairaine du SAFEM pour son engagement à la promotion de l'artisanat en Afrique.

Le ministre Egbétoyno a rappelé qu'en autorisant la participation du Togo à cet événement, le Président de la République Faure GNASSINGBE et son gou-



Le ministre Egbétoyno devant un stand

vernement soutiennent fortement l'initiative de ce salon de l'artisanat dédié aux femmes.

Il a, par la suite, expliqué les motifs qui sous-tendent un artisanat dédié aux femmes.

Le ministre a également reconnu qu'il faut un salon international de l'artisanat quand on connaît le potentiel de ce secteur qui se traduit par son apport au PIB de nos économies sous régionales ouest-africaines, évaluée à 20% en moyenne. C'est aussi un secteur qui contribue selon le ministre à la conservation et la promotion de notre patrimoine culturel, de l'éducation de la jeunesse de la valorisation de nos matières pre-

mières locales et l'éradication de la pauvreté par le biais de la création de milliers d'emplois entre autres.

Le ministre Kossivi Egbétoyno n'a pas manqué de donner l'exemple du Togo où l'artisanat est inscrit parmi les secteurs stratégiques devant contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Axe 2 du Plan national de développement (PND). A la question de savoir ce qui justifie un salon de l'artisanat dédié aux femmes, le ministre de la culture, du tourisme et des loisirs a reconnu que les femmes sont à l'avant-garde de l'exercice de l'essentiel des métiers artisanaux. Il a cité également les

mécanismes d'inclusion financière mis en place par l'Etat togolais, notamment le Fonds national de la Finance Inclusive (FNFI) dont les bénéficiaires sont les femmes.

Il a fait remarquer que, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour accompagner et encourager les artisanes et artisans qui ont fait le déplacement de Niamey dans le cadre de ce SAFEM. Il a également émis le souhait de voir cette édition permettre à ces artisanes et artisans de faire de bonnes affaires et de nouer des relations.

Le ministre Kossivi Egbétoyno a saisi cette opportunité pour adresser ses vifs remerciements au gouvernement du Niger, qui a mobilisé les artisans pour leur participation à la première édition du Marché international de l'artisanat du Togo (MIATO) qui s'est déroulée du 25 octobre au 03 novembre 2019 à Lomé.

Le ministre n'a pas manqué d'encourager les artistes du continent pour le travail qu'ils abattent au quotidien pour le développement de ce secteur.

**Nouvelle Opinion**

## Renforcement des liens d'amitié entre le Togo et l'Israël : Le " Club des Amis d'Israël " compte jouer sa partition

Contribuer au développement économique, culturel, sociale et touristique du Togo à partir des expériences Israéliennes est l'objectif poursuivi par le club des amis d'Israël. Un regroupement de jeunes togolais qui a été porté sur les fonts baptismaux le 23 novembre dernier.

### Autonomisation des victimes et témoins d'actes de corruption : ANCE-Togo rend opérationnel les CAJAC

De nos jours, la corruption reste l'un des fléaux au monde qui ralentit le développement économique d'une nation. Longtemps engagé dans la lutte contre ce mal, l'Alliance Nationale des Consommateurs de l'Environnement au Togo (ANCE-Togo) n'a de cesse baissé les bras pour sensibiliser et s'engager dans la lutte contre cet état de chose.



Photo de famille

retrouvent en face de ces situations.

C'est face à toutes ces difficultés que l'ANCE-Togo a eu l'idée d'ouvrir des Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC). L'ANCE-Togo se dit que ces victimes sont des personnes illettrées, marginalisées, vulnérables ou tout simplement des gens habitant des zones rurales très éloignées de la justice et qui n'ont pas souvent accès aux administrations pour des cas de dénonciation. D'où le lancement de ces centres dont le but est d'autonomiser les victimes et témoins d'actes de corruption afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

Signalons que le CAJAC est un mécanisme pour renforcer le pouvoir des citoyens dans la lutte contre la corruption. La nouvelle innovation d'ANCE-Togo se trouve dans trois villes à savoir Lomé, Sokodé et Kara. Pour Fabrice Ebeh, directeur d'ANCE-Togo cette nouvelle expérience contribuera à coup sûr, à l'instauration de la bonne gouvernance par le renforcement de la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et par le plaidoyer local et régional en faveur de l'amélioration du cadre institutionnel de la transparence et de la reddition de comptes.

Elom



Kossi Nouaty face aux médias

C'est un nouveau coup d'accélérateur que ces jeunes togolais veulent donner au renforcement des liens d'amitié entre le Togo et l'Etat hébreu. Les premiers responsables proposent qu'il y ait une ouverture d'un Consulat d'Israël au Togo.

Ils ont souhaité une création d'une chambre de commerce entre Israël et le Togo, une création d'un centre culturel israélien au Togo pour la promotion de la culture et l'éducation juive et une création d'une école internationale au Togo pour l'apprentissage de la langue hébreu.

En outre, d'autres souhaits comme l'organisation d'une foire internationale israélienne au Togo pour la promotion du commerce en Israël et la création d'une Agence Israélienne de Développement (AID) au Togo pour le financement des projets socio-économiques sont les ambitions que

ces jeunes nourrissent.

Pour le président fondateur de ce club, Kossi Nouaty, l'ambition est d'ouvrir encore plus le Togo aux Israéliens.

Pour ce faire, il entend diversifier ses échanges en déployant des projets aussi bien dans le domaine de l'éducation que de l'agriculture et de celui commercial.

Notons que le Club des Amis d'Israël intervient depuis 2015 dans la scolarisation des jeunes enfants démunis. Il a fait délivrer des actes de naissance aux membres du club qui n'en avaient pas. Le club a également créé un orphelinat pour venir en aide aux enfants orphelins et démunis. Ce club fait également la promotion de l'agriculture et a procédé à la construction de ponceaux dans certaines zones dont l'accès reste difficile surtout en période de pluies.

Junior

## REPUBLIQUE TOGOLAISE Ministère de l'Economie et des Finances



### Avis de report de la date limite de dépôt des offres de pré-qualification dans le cadre de la privatisation des banques BTCl et UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, porte à la connaissance du public que, pour permettre à tous les candidats de préparer leur offre de pré-qualification dans les meilleures conditions, la date limite de dépôt des offres initialement fixée au 22 novembre 2019 est reportée au **06 décembre 2019 à 10 heures TU.**

22 Nov. 16<sup>ème</sup>  
9 Déc.  
2019 Foire  
Internationale de  
**LOME**  
Foire de toutes les opportunités

+1000  
EXPOSANTS  
300 000  
VISITEURS



#tgfil16

THÈME : LE E-COMMERCE POUR  
UNE FORTE EXPANSION DES ÉCHANGES



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME  
BP: 10006 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37



www.cetef.tg